

Ville de 37150 BLERE

PROCES - VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2011

Etaient présents : M. CHAUVEL Régis, Mme LE BRIS Joëlle, M. BISSON Marcel, Mme BAROU Françoise, Mme DUFRAISSE Sylvie, M. REUILLON Jean-Jacques, M. MORELLI Jean-Claude, Mme OMNES Françoise, Mme BABY Claudine, M. RAFEL Jean-Serge, Mme THIBAUT Christine, Mme BERTHELOT Isabelle, Mme PALISSEAU Laetitia, M. VERDON Richard, M. CANTIN Christian, M. DEJUST Jean-François, M. GIRARD Eric, M. PERRAULT Patrick, Mme LOISEAU Sandrine, M. BEAUGÉ Henri, Mme DALAUDIER Nicole, M. OMONT Jean-Claude.

Absents excusés : M. FORTIER Georges – Maire (*pouvoir à Mme LE BRIS*), M. GAUTHIER Robert (*pouvoir à M. BISSON*), M. ROBINEAU Jean-Noël, Mme THOMASSIN Sylvie, Mlle MORISSET Carole (*pouvoir à M. CHAUVEL*).

Monsieur CHAUVEL – Premier Adjoint, déclare la séance ouverte à 20 h 30 et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire. Madame Françoise BAROU est nommée secrétaire.

A l'ouverture de la séance, Madame BAROU présente les nouveaux gérants du camping : M. FOURNIER Garry et Mlle DOUNIES Laura, embauchés par la Société Sud Village.

POINT I – COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 15/12/2010

Observation de M. OMONT- sur le rapport de la commission d'urbanisme page 2. Nouveaux matériaux – à ajouter « dans l'esprit des règlements du POS et du futur PLU qui ont été adoptés par les élus ».

Sans autre observation, le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2010 est adopté à l'unanimité.

POINT II – COMPTES-RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

① COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION DU 8 Février 2011

- Bulletin annuel : compte tenu des difficultés rencontrées cette année avec l'édition du bulletin annuel (retard de parution) les membres de la commission souhaitent rechercher un nouveau prestataire pour l'année prochaine.
- Bléré infos : Les membres de la commission souhaitent poursuivre les parutions bi-annuelles du Bléré-info
- Site Internet : les membres de la commission proposent la réalisation d'un film sur la commune à insérer sur le site internet (en version courte : 2 à 3 mn) et qui pourrait être utilisé lors de manifestations (accueil des nouveaux Blérois, vœux du Maire...) en version longue (7 à 10 mn). La commission propose de retenir les studios « Akéona » pour un Coût de 1850 € TTC.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

.../...

② COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET SPORTIVES

REUNION DU 10 FEVRIER 2011

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

- Rentrée 2011/2012 : les décisions concernant les ouvertures et fermetures de classe ont été repoussées à cause des élections. Le calendrier de la carte scolaire sera transmis le 28 mars.

Ecole Elémentaire Balzac

- Intervenant musique : une représentation musique a eu lieu le 18 janvier au Centre Culturel pour les élèves du cycle 2. Les élèves du cycle 3 ont débuté leur cours avec le même intervenant depuis le 24 janvier.

Les 2 écoles-

- Budget de fonctionnement : tous les postes (fournitures scolaires, livres et transports) ont été augmentés de 1.50%.
- Grève du 10 février : 3 classes sur 5 étaient fermées à l'école maternelle ; l'accueil s'est fait dans les locaux de la maternelle pour 27 enfants surveillés par 3 ATSEM. A l'école élémentaire, 1 enseignant était en grève, en conséquence, pas de service minimum d'accueil à mettre en place.

Cantine scolaire

- Surveillance dans la cour : un animateur sportif intervient le jeudi et le vendredi de 12h à 13h15 depuis le 3 février. Du matériel a été mis à sa disposition et toutes les classes participeront.
- Surveillance du restaurant scolaire : l'enquête a été effectuée auprès des parents. Une dizaine ont répondu favorablement pour encadrer les enfants pendant leur repas. Leur mission débutera après les vacances de février.

- Question de M. OMONT. Il demande si les parents bénévoles sont assurés pour leur présence à la cantine.
- Mme DUFRAISSE précise que c'est prévu dans le contrat d'assurances de la Commune. Elle a demandé par écrit la confirmation à l'assureur. Celui-ci a fait un courrier pour le confirmer.
- Mme DALAUDIER rappelle le rapport de la D.D.E.N. mentionnant des problèmes d'entretien des toilettes. Mme DUFRAISSE précise que des travaux sont prévus.
- A propos de l'enfant exclu de la cantine, elle demande s'il y a des précisions sur l'organisation du père de l'enfant pour sa prise de repas.
- Mme GOUGUET (Directrice Générale des Services) précise que le père n'a jamais répondu à la demande de rendez-vous, que la Directrice de l'Ecole a fait un signalement à l'Education Nationale sur le comportement de l'enfant.
- Mme DALAUDIER souhaite que les services sociaux soient prévenus et émet des réserves sur ce sujet.

AFFAIRES SPORTIVES

Courant janvier, 2 Assemblées Générales ont eu lieu :

- Aviron Bléré Val de Cher : Club très sain, budget équilibré, regrette de ne pas pouvoir accueillir des enfants car pas d'animateur.

.../...

- Bléré Val de Cher Judo : Augmentation des licenciés de 153 à 162 mais baisse du nombre des enfants de 4 ans, budget en équilibre, très bons résultats sportifs.

Création d'un club de boules à Bléré.

- M. OMONT souhaite que les comptes rendus des assemblées générales des différentes associations soient plus complets.
- **Le Conseil Municipal entérine les avis de la commission.**

③ COMMISSION D'URBANISME du Mardi 18 janvier 2011

PC = Permis de construire

DP = Déclaration Préalable

CLE	PETITONNAIRE	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DE LA DEMANDE	SECTION PARCELLAIRE	Zone POS	AVIS DE LA COMMISSION
PC	SCI GUILLOTIN	10, 12, RUE MARC SEGUIN	REAMENAGEMENT INDUSTRIEL	ZM 199 288 303	UC	FAVORABLE S/RESERVE CONFORMITE ART, UC 4 § 3 RESEAU ASSAINISSEMENT
PC	FEREIRA DO NASCIMENTO RAUL	7 RUE DES BLES	GARAGE ACCOLE	YH 247	UB	FAVORABLE
PC	LAURENCON BERNARD	LA BIDAUDERIE	REHABILITATION ET EXTENSION	YI 78, 81, 148, 151	ND	FAVORABLE
PC	LEPENNEC HERVE ET ANICETTE	LES BOURNAIS DE TOUCHERONDE	MAISON HABITATION	YE 140	NB	FAVORABLE
DP	ROBIN BERNARD	7 RUE DE LA TOUCHE	BARDAGE HANGAR	YD 177	UB	FAVORABLE
DP	GIRARD GASTON	LES GARENNES	CLOTURE	YE 127	NC	FAVORABLE
DP	ECLA IMMO	RUE JEAN MERMOZ	DIVISION EN 3 LOTS	ZL 384 490 1075	UB a	FAVORABLE
DP	BATISTA JULIO	15 RUE DE LA HTE BORNE	CLOTURE	ZH 1016	UB a	FAVORABLE
DP	MARTIN DENISE	3 RUE DU FIEF GENTIL	ISOLATION EXTERIEURE	AD 538	UB a S	FAVORABLE
DP	TESSIER HUBERT	RUE DES CHANDOUINS	DIVISION EN 2 LOTS	AD 210 216 495	UB S	FAVORABLE
DP	DE POORTER FRANCIS CHRISTIANE	23 AV. DU 11 NOVEMBRE	CLOTURE	ZL 136	UB a S	FAVORABLE
DP	TENIN CHRISTOPHE	1 LES VALLEES	POSE FENETRES DE TOIT	ZV 671	NB	FAVORABLE
DP	CARREFOUR MARKET	25 RUE DE TOURS	REGULARIS. REAMENAG. INTERIEUR	AB 61 A 67, 68,70,291,292, 314,315	UB b i	FAVORABLE
DP	DUBOIS ERIC	50 RUE DE GIMONT	CLOTURE	YH 2126 130 134	UB	FAVORABLE
DP	HOLLEVILLE DUBOIS V. ROMAIN	55 RUE DE LA VARENNE	MODIF EMPLACEMENT. LUCARNE	ZL 455	UB a	FAVORABLE
CLE	PETITIONNAIRE	ADRESSE DU BIEN	NATURE DE LA DEMANDE	SECTION PARCELLAIRE	ZONE POS	Avis de la commission
CU A	ETUDE NURET p/Cst POMME	21 RUE PL COURIER	INFORMATIF	AB 216 217	UA a i	INFORME

CU B	SCP BORGAT JACOB BRUEL	GIMONT	OPERATIONNEL	YI 10	NC	FAVORABLE
CU B	CABINET DUMONT GEOMETRE P/ DOUMAS R.	RUE DES CHANDOUINS	OPERATIONNEL	AD 210 216 495	UB s	FAVORABLE
CU A	ETUDE DIGUET TOURS	RUE CHARLES SIMON ALLEE DES HIRONDELLES	INFORMATIF	ZI 599	UB	INFORME
CU A	ETUDE VASSOR	18 B et 20 RUE BUTTEMENT	INFORMATIF	AD 97, 98	UA	INFORME
CU B	ETUDE TIERCELIN p/ KERNEVEL/DUGUE	4 RUE DU GRAND JARDIN	OPERATIONNEL	AE 377	UA	FAVORABLE
CU A	ETUDE MODOT P/ DUPONT FRANCOIS	RUE FONTAINE ST MARTIN	INFORMATIF	ZH 495	NC	INFORME
CU A	ETUDE MODOT P/ MAUDUIT	LES BOURNAIS DE TOUCHERONDE	INFORMATIF	YE 140	NB	INFORME
CU A	ETUDE VASSOR	LES MORINS	INFORMATIF	ZV 36	ND	INFORME
CU A	SCP CHEVALLIER	40 RUE DU PONT	INFORMATIF	AC 258	UA i	INFORME

CU A = Certificat d'Urbanisme INFORMATIF

CU B = Certificat d'Urbanisme OPERATIONNEL

Les avis sont donnés sous réserve de l'instruction par la DDT

- **Le Conseil Municipal entérine les avis de la commission.**

④ COMMISSION VOIRIE – EAU - ASSAINISSEMENT - ECLAIRAGE PUBLIC

Réunion du mercredi 16 février 2011

- Ordre du jour :**
- **Point sur les travaux en cours,**
 - **Préparation du budget 2011.**

I – POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- ❑ **Rue de Loches** : la remise en circulation des rues de Loches et Gambetta, comme avant les travaux, se fera le mardi 22 février 2011.
- ❑ **Rue de la Serine et place St Julien** : les travaux seront terminés fin mars.
- ❑ **Avenue Delaunay** : travaux actuellement en cours et avancés à 75 % pour les réseaux d'eau et d'éclairage public. Début des travaux des espaces verts le mercredi 16 février. Début des travaux de voirie le mercredi 23 février. Les plans et le planning d'exécution des travaux sont consultables en Mairie, salle du Conseil Municipal.
- ❑ **Rue de la Verronnerie et rue de Malétrenne** : Trois entreprises ont été consultées, l'entreprise TAE a été retenue.

Coût des travaux : 70 731,44 € TTC pour la rue de la Verronnerie
7 142,51 € TTC pour la rue de Malétrenne

Les travaux consistent en la réalisation de trottoirs, de caniveaux, de deux places de stationnement, de la création d'une écluse côté Sud, d'un trottoir sur le pont de la rue de Malétrenne, qui aura également pour effet de créer un rétrécissement afin de ralentir la vitesse, et enfin la réfection de la voirie rue de la Verronnerie, entre le pont et la sortie d'agglomération.

.../...

- **Rue du Four à chaux** : Les riverains de la rue du Four à chaux ayant fait une pétition pour dénoncer des incidents sur leur alimentation, E.R.D.F. a pris la décision de renforcer le réseau rue du Four à Chaux, entre la rue de Tours et la rue de Vauloger. Ce réseau étant réalisé en enfouissement par E.R.D.F., il est envisagé d'enfouir les réseaux téléphoniques et d'éclairage public dans une tranchée commune. De ce fait, les travaux de voirie prévus sont retardés. Une réunion de coordination avec les entreprises est programmée pour fin février.

II – BUDGET 2011

A – VOIRIE / ECLAIRAGE PUBLIC

- **Estimation** (voir tableau). Le choix sera fait en fonction des priorités et de l'enveloppe budgétaire.

Programmes Budget 2011

VOIRIE		ECLAIRAGE PUBLIC	
Allée piétonne Vasselière/Chandouins	85 000 €	Allée piétonne Vasselière/Chandouins	24 000 €
Rue des Chardonnerets	95 000 €	Rue des Chardonnerets	18 000 €
Rue Charles Simon	62 000 €		
Rue du Four à chaux F.T.	30 000 €		
Rue du Clos Ferrand	59 000 €		
Parking M. Pommé	53 000 €	Parking M. Pommé	18 000 €
Grandlay	40 000 €		
Rue de Gimont	220 000 €	Rue de Gimont	20 000 €
Rue des Canaux	26 000 €		
Chemin rural des Ouches	10 000 €		
Cour école Balzac (côté Grand Logis)	<i>à chiffrer</i>		
Impasse de la Cholterie	<i>à chiffrer</i>		
		Mise en conformité E.P.	50 000 €
TOTAL T.T.C.	680 000 €	TOTAL T.T.C.	130 000 €

B – EAU / ASSAINISSEMENT

- **Eau**
 - Réunion avec Véolia : point sur les ressources en eau,
 - Défense incendie.
- **Assainissement**
 - Les membres de la commission proposent la réalisation d'une étude pour un projet d'assainissement rue Marc Seguin et Village de la Hardionnerie.

.../...

- Travaux prévus au budget 2010 : sur la station d'épuration, changement des diffuseurs et des deux agitateurs. Trois entreprises ont été consultées. La Commission propose de retenir Véolia, moins disante pour un coût de 80 030,82 € TTC.
- M. BEUGÉ s'étonne de l'augmentation des tarifs de l'eau (part du délégataire)
- M. DEJUST s'inquiète de la configuration de la rue de Loches et demande s'il y aura du mobilier urbain pour éviter que les véhicules ne roulent et ne stationnent sur la partie trottoirs. Il est précisé que le S.T.A. (Service Territorial d'Aménagement) refuse la pose de mobilier urbain car c'est une zone « 30 » et que ce sont les piétons et cyclistes qui sont prioritaires dans ce cas.
- Messieurs BEUGE et OMONT pensent que si la rue était en sens unique, les problèmes seraient résolus.
- M. OMONT demande des précisions sur les études d'assainissement : le Haut-Village ne pourrait-il pas être assaini ?
- M. BISSON lui précise qu'une estimation sera demandée.

***** Le Conseil Municipal entérine les avis de la commission.**

⑤ COMMISSION CIRCULATION DU 17 FÉVRIER 2011

- **PLAN CYCLABLE**
Présentation du plan cyclable qui a été testé par C. Lamour et F. Barou.
Il permettra aux cyclistes, de réduire les distances en centre ville en prenant les rues (en sens uniques) à contre sens. (Réglementation applicable à compter du 1 juillet 2010 !)
D'après les essais réalisés, une signalisation verticale sera nécessaire et à quelques endroits complétée par un marquage au sol.
Bien entendu, il faudra une prudence et un respect mutuels de la part des usagers (Automobilistes et cyclistes)
- **RUE DE MALETRENNE**
Suite à la demande de quelques riverains pour la mise en place d'un sens unique, une réunion aura lieu le 11 mars 2011 à 18h30 en mairie, afin d'informer l'ensemble des habitants de la rue et de recueillir leur avis. (En effet, à la suite de la réunion du 25 octobre, ce n'est pas ce qui avait été décidé)
- **PANNEAUX DE SIGNALISATION**
Suite à diverses remarques, il est nécessaire de revoir la signalisation globale de la ville. Nicole Dalaudier et Françoise Omnès ont commencé un gros travail de recensement.
Eric Girard et Christian Lamour (Policier Municipal) termineront ce travail en chiffrant le nombre de panneaux à commander.
- **RUE DU 18 JUIN**
Suite à une demande de sens unique, via les comités de quartiers, les membres de la commission ne donnent pas suite à la proposition de mise en sens unique de cette rue, entre la rue de Tours et la rue du grand jardin.
- **ZONE DE RENCONTRE**
Les zones de rencontre sont conseillées en plein centre ville, où la présence de commerce est importante, et où la priorité est donnée aux piétons et la vitesse des automobiles limitée à 20 kms/h. Il ne semble pas nécessaire aux membres de la commission d'appliquer cette nouvelle réglementation ni à la rue du pont ni à la rue de Loches ; Les zones 30 semblent plus appropriées.

- **ZONE BLEUE**

Les membres de la commission proposent de retenir la date du 1^{er} juin 2011 pour appliquer la zone bleue.

Les rues concernées sont : rue du pont, des déportés, le quai Bellevue (partie entre la rue des déportés et la rue du pont, rue du Général de Gaulle, rue du Gal Foy, rue Lucien Royné, rue JJ Rousseau, places Charles Bidault, de la libération et du moulin.

- Dans la zone bleue, Mme BAROU précise qu'il faut ajouter à la liste, la place du Moulin.
- M. OMONT remarque que des intervenants extérieurs assistent parfois aux réunions de la commission, mais rappelle que c'est le Conseil Municipal qui reste décisionnaire.

⑥ CULTURE – JEUNESSE – FÊTES – TOURISME - ASSOCIATIONS

Compte rendu de la réunion du 21 février 2011

Retour sur

Les fêtes de Noël

- La seule participation des Blérois n'aurait pas permis au manège d'équilibrer ses charges. La participation de la ville permet d'envisager la présence de M. Boutet au Noël prochain.
- Les conditions météo n'ont pas permis de profiter pleinement du spectacle, la troupe se propose de reprendre l'envol des lanternes (reste environ 200 lâchés) lors d'un prochain moment à choisir.

Exposition « de la terre à l'univers » / planétarium du 14 au 20 février

Expo vue par environ : 450 scolaires des écoles primaires Balzac et Jeanne d'Arc,
100 personnes mercredi dont 40 enfants de l' ALSH
70 personnes samedi, idem dimanche

Projets 2011

1. Alexandra David-Néel

Pygmalion sort ce jour la biographie de cette exploratrice (Tibet, Mongolie, etc...). Une partie de son enfance s'est passée à Bléré au sein de la famille Royné. Sollicité par l'auteur de cette biographie, ce dernier souhaite venir présenter son livre mais sollicite également une prise en charge de ses frais (déplacements, hébergement). Avant de se prononcer la commission souhaite prendre connaissance du manuscrit.

2. exposition sur la déportation/Auschwitz

Madame Jeaglé nous propose cette exposition constituée de panneaux retraçant ces moments douloureux. Cette expo sera présentée dans la salle du conseil municipal aux horaires d'ouverture de la mairie de fin mars au 26 avril, elle sera installée sur les lieux du vin d'honneur pour la commémoration du souvenir le 25 avril.

3. commémoration du 8 mai 1944 / mais aussi jour habituel de la randonnée de printemps

La commission propose d'annuler cette randonnée

4. 18 juin, fête de la musique

Cette fête est pilotée par la CCBVC et organisée en partenariat avec le Centre socioculturel.

5. fêtes nationale des 13 et 14 juillet

La commission propose de retenir l'orchestre Michel Ville (même prix, mêmes conditions) pour le bal du 13 juillet. La commission sollicite la présence d'un maximum d'élus afin d'assurer la sécurité du défilé.

6. journée des peintres le 7 août

L'an dernier, pour ce premier concours, le premier prix était doté d'un bon d'achat offert par moitié par la Ville de Bléré et par moitié par la Ville de La Croix en Touraine.

Un concert était également proposé face à l'office de tourisme vers 17H00 dans l'attente des délibérations du jury. Fréquentation importante et moments forts agréables.

La commission propose de reconduire sa participation.

7. forum

Si nous prenons comme référence le premier samedi de septembre, le forum devrait se dérouler le 3/09 date qui s'inscrit encore dans la période de vacances scolaires. Cette proximité du retour des vacances et de la rentrée scolaire ne peut que nous inciter à décaler d'une semaine et de retenir le 10 septembre. De plus cette année nous serons « accueillis » au camping, le report ne devrait pas perturber les derniers vacanciers encore présents.

8. jours de fêtes 17 et 18 septembre

Organisation CCBVC, dates pour mémoire

9. randonnée d'automne

le 2^{ème} dimanche est le 9 octobre, cette date est retenue, le contenu reste à élaborer.

10. fêtes de Noël 2011

Nous retenons la date du 17 décembre 2011.

Ces choix ne sont pas limitatifs, la commission doit réfléchir à d'autres moments culturels.

Le dépôt des demandes de subvention est clos (pour mémoire 15 février).

Les dossiers sont vérifiés par le service comptable et seront consultables pour étude par les membres de la commission à partir de lundi 28 février 2011.

Une première réunion de travail est fixée au mercredi 9 mars pour évaluer les critères d'attribution, une seconde proposera pour chaque demande un montant qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission.**

- Après l'exposition « de la Terre à l'Univers », M. BEAUGE pense que, par rapport au coût (2.150 €), l'impact a été très fort.
- A rajouter pour la journée des peintres : le 7 août.
- M. REUILLON précise que le bon d'achat offert par la Ville de Bléré a été de 100 € (idem pour la ville de La Croix-en-Touraine).
- M. BEAUGE aimerait que soit réalisé un historique de la Ligne de Démarcation.
- Mme PALISSEAU informe que son Comité de Quartier en a le projet.

POINT III : POINTS FINANCIERS :

A/ APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 – COMMUNE / SERVICE EAU / SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur CHAUVEL présente les comptes administratifs 2010 de la Commune, du service eau et du service assainissement.

COMMUNE

I SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	3 547 316,90
Total recettes :	4 568 935,27
Résultat de fonctionnement 2010 :	1 021 618,37
Excédent de fonctionnement 2009 reporté :	631 046,81
Résultat global 2010 :	1 652 665,18

II SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses :	1 980 088,39
Total recettes :	2 121 512,28
Résultat d'investissement 2010 :	141 423,89

Déficit d'investissement 2009 reporté :	-825 380,22
	-683 956,33
Restes à réaliser / dépenses :	1 463 618,00
Restes à réaliser / recettes :	1 052 730,00
Solde des restes à réaliser :	-410 888,00
Résultat global 2010 :	-1 094 844,33

III AFFECTATION DU RESULTAT

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	1 094 844,33 €
OO2	Excédent reporté en fonctionnement	557 820,85 €

EAU

I SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	107 604,84
Total recettes :	230 221,07
Résultat de fonctionnement 2010 :	122 616,23
Excédent de fonctionnement 2009 reporté :	67 970,51
Résultat global 2010 :	190 586,74

II SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses :	451 200,40
Total recettes :	534 791,66
Résultat d'investissement 2010 :	83 591,26
Déficit d'investissement 2009 reporté :	-243 234,42
	-159 643,16
Restes à réaliser / dépenses :	152 000,00
Restes à réaliser / recettes :	200 000,00
Solde des restes à réaliser :	48 000,00
Résultat global 2010 :	-111 643,16

III AFFECTATION DU RESULTAT

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	111 643,16 €
OO2	Excédent reporté en fonctionnement	78 943,58 €

M. OMONT remarque une augmentation de la facture d'eau de la commune : la comptable précise que c'est dû à l'augmentation du nombre des bâtiments raccordés.

ASSAINISSEMENT

I SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	380 088,29
Total recettes :	481 491,34
Résultat de fonctionnement 2010 :	101 403,05
Excédent de fonctionnement 2009 reporté :	65 985,78
Résultat global 2010 :	167 388,83

II SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses :	505 977,40
Total recettes :	358 234,57
Résultat d'investissement 2010 :	-147 742,83
Excédent d'investissement 2009 reporté :	93 173,73
	-54 569,10
Restes à réaliser / dépenses :	117 000,00
Restes à réaliser / recettes :	32 000,00
Solde des restes à réaliser :	-85 000,00
Résultat global 2010 :	-139 569,10

III AFFECTATION DU RESULTAT

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	139 569,10 €
002	Excédent reporté en fonctionnement	27 819,73 €

Après lecture et commentaires, la présidence est confiée à Monsieur BISSON, doyen de l'Assemblée, pour procéder au vote.

- Approbation de chaque compte administratif, à l'unanimité.
- Affectation des résultats de fonctionnement comme indiqué dans les états ci-dessus.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention (M. FORTIER – Maire) adopte le compte administratif 2010 de la Commune, du Service d'Eau et du Service Assainissement.**

B/ DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

L'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales oblige les communes de 3 500 habitants et plus à tenir un débat d'orientations budgétaires, dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget.

Traditionnellement, la présentation des différents comptes rendus de commissions est l'occasion de ce débat. La lecture du compte administratif permet également d'introduire un débat sur le budget 2010 : point sur les opérations engagées en 2010 et qui se poursuivent en 2011, informations sur la capacité d'autofinancement des investissements, sur l'état de la dette ou encore la fiscalité.

Le Conseil doit attester de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

- M. CHAUVEL lit les orientations budgétaires préparées par le Maire.
- M. OMONT se félicite du fait qu'aucune augmentation d'impôts ne soit prévue.
- **Sans autre observation, le Conseil Municipal a pris acte du déroulement du débat, conformément à la Loi.**

.../...

C/ DROITS DE PLACE SUR LE MARCHÉ / MODIFICATION DES TARIFS 2011

Il est nécessaire de modifier les tarifs du marché, notamment le minimum de perception de 3 mètres linéaires pour les non abonnés (= tarif du m linéaire non abonnés x 3). En conséquence, la grille des tarifs annexée à la délibération du 15 décembre 2010 est modifiée comme suit :

Abonnés – le mètre linéaire :	0,61 €
Non abonnés – le mètre linéaire :	0,76 €
Minimum de perception pour les non abonnés (3 m) :	2,28 € (au lieu de 2,30 €)
Redevance fourniture électrique :	1,90 €

Le Conseil Municipal doit délibérer.

***** A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour les nouveaux tarifs ci-dessus mentionnés.**

D/ MAISON DE LA PETITE ENFANCE + RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Subvention d'équilibre 2009

Répartition du déficit 2009 du RAM entre les communes adhérentes

Subvention d'équilibre : la structure est gérée par le Centre socio-culturel et la Commune verse une subvention annuelle pour équilibrer la gestion du service. Le Conseil avait adopté le principe d'un acompte de 50% sur le déficit prévisionnel l'année N et une régularisation en N+1.

Pour l'exercice 2009, les chiffres sont les suivants :

- Petite enfance :	29 338 €
- RAM :	13 420 €

Compte tenu de l'acompte versé en août 2009, le solde de la subvention d'équilibre globale s'élève à **15 458 €**. L'association se chargera de répartir cette somme entre les 2 services.

Répartition du déficit du RAM : chaque commune adhérente participe aux frais de fonctionnement du service en remboursant à la Commune de Bléré les dépenses non financées par la Caisse d'Allocations Familiales. *Voir tableau ci-dessous.*

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le solde de la subvention d'équilibre et sur la répartition du déficit du RAM.

.../...

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

EXERCICE 2009

	Subvention d'équilibre	Charges sur bâtiment	Charges totales	Rembt CAF (55%)	Charges nettes pour la commune
Multi accueil	29 338,00	12 514,00	41 852,00	23 018,60	18 833,40
RAM	13 420,00	3 127,00	16 547,00	9 100,85	7 446,15
Total	42 758,00	15 641,00	58 399,00	32 119,45	26 279,55

REPARTITION DU DEFICIT DU RAM ENTRE LES COMMUNES ADHERENTES

Commune	Nb asst maternelles	Part fixe	Part variable	Total	
Bléré	44	14,00	2 376,70	2 390,70	
La Croix en Tre	20	14,00	1 080,32	1 094,32	Charge à répartir : 7 446,15
Courçay	8	14,00	432,13	446,13	Déduction part fixe : 154,00
Chenonceaux	2	14,00	108,03	122,03	Solde / part variable : 7 292,15
Chisseaux	6	14,00	324,10	338,10	(au prorata du nombre d'assistantes maternelles de chaque commune)
Cigogné	3	14,00	162,05	176,05	
Francueil	20	14,00	1 080,32	1 094,32	
Civray	18	14,00	972,29	986,29	
Epeigné les Bois	2	14,00	108,03	122,03	
Sublaines	2	14,00	108,03	122,03	
Luzillé	10	14,00	540,16	554,16	
Total	135	154,00	7 292,15	7 446,15	

*** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

E/ FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT / CONTRIBUTION 2011

Ce dispositif, géré directement par le Conseil Général depuis le 1^{er} janvier 2010, permet l'accès et le maintien dans un logement des personnes en difficultés financières. La contribution demandée aux communes, soit 0,25 € / habitant, n'a pas augmentée depuis 2002.

Pour Bléré, la contribution serait de 0,25 € x 5 202 habitants = 1 300,50 €

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le montant de la contribution 2011.

*** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

F/ CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION CASTEL-RENAUDAIS INSERTION **- ANNEE 2011**

L'association prend en charge un chantier d'insertion et réalise des travaux d'entretien et d'aménagement de l'environnement. L'équipe de Bléré comprend un responsable et, en moyenne, 5 personnes en contrat d'insertion. La commune met à leur disposition un local, situé rue du 18 Juin 1940, comprenant un atelier et un espace de stockage pour le matériel. La commune verse également une participation financière, fixée à 17 998 € pour l'année 2011 (9 288 € pour les 6 mois d'hiver + 8 710 € pour les 5 mois d'été).

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le renouvellement de la convention pour l'année 2011.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT IV. RENOUELEMENT DU BAIL COMMERCIAL GARAGE LOPES

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir reconduire le bail commercial au profit du garage Jean-Luc LOPES, à compter du 1^{er} avril 2011 pour une période de 9 ans.

Le local artisanal se situe à la zone industrielle de Bois Pataud.

Le montant réactualisé du loyer pour les 9 années à venir est de : 8958.56 € révisable par période triennale.

Il est également demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le Maire à signer l'acte à venir devant Maître NURET – Notaire à Bléré.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT V PARTICIPATION FINANCIERE AUX RELIQUATS AZOTES

A la demande de la Chambre d'Agriculture, la Commune de Bléré avait participé à la campagne des reliquats azotés en 2010.

La Chambre d'Agriculture, par un courrier du 27/12/2010, nous confirme que cette action a eu un franc succès auprès des agriculteurs. 20 agriculteurs y ont participé. C'est pourquoi, elle souhaite renouveler l'opération en 2011 et demande à la Commune d'y participer dans les mêmes conditions.

Le coût par analyse s'élève à 34 € HT et le plafond pour l'aide accordée par la Ville, sera de 1500 €. Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce point.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VI OPERATION FAÇADES : PERIODE 2011 – 2013

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le renouvellement de l'opération façades.

Une consultation a été organisée. Seul, le PACT d'Indre-et-Loire a répondu au cahier des charges.

Il est demandé au Conseil Municipal d'entériner le renouvellement de l'opération et d'accepter de confier la mission au PACT d'Indre-et-Loire.

- M. CHAUVEL a précisé que le nombre d'opérations serait réduit pour cette année.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VII EFFACEMENT DES RESEAUX TELECOM RUE DU FOUR A CHAUX

E.R.D.F. va procéder au renforcement de la ligne électrique rue du Four à Chaux.

La Commune a demandé que ces travaux soient faits en souterrain. Conjointement, une demande a été faite à France Télécom pour procéder également à l'effacement de ses réseaux.

C'est l'opportunité de ne payer qu'une participation au lieu de deux. Le montant restant à la charge de la Commune est de 29.667,40 € pour un coût total de 38.578,50 €.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VIII EXTENSION DU RESEAU ERDF AUX OUCHES PARTICIPATION FINANCIERE DU PETITIONNAIRE

Dans le cadre de l'obtention d'un permis de construire de réhabilitation d'une habitation impasse des Ouches, une extension de réseaux de distribution d'énergie électrique basse tension est à prévoir.

Ces travaux peuvent être réalisés en aérien mais en accord avec le pétitionnaire qui souhaite plutôt les passer en souterrain, une participation à hauteur de 50 % du coût des travaux lui sera demandée.

Une convention financière sera signée avec le pétitionnaire.

Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter cette extension et d'autoriser le Maire à signer la convention.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT IX ECHANGE PILLAULT / COMMUNE - RUE DE LA FONTAINE ST-MARTIN

Suite au bornage de sa propriété cadastrée YD 90, sise rue de la Fontaine Saint-Martin, M. PILLAULT Jean-Claude sollicite un échange afin de favoriser l'accès à sa propriété. La superficie échangée est de 61 m² pour les deux parties. Voir plan.

Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter cette proposition, sans soulte et d'autoriser le Maire à signer l'acte d'échange par devant Notaire.

Les frais seront supportés par le demandeur M. PILLAULT Jean-Claude.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT X PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DES VOIRIES ESPACES PUBLICS - GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA C.C.B.V.C. - NOMINATION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT

En application de la Loi du 11 février 2005 concernant l'accessibilité des personnes handicapées, toutes les communes doivent élaborer un plan de mise en accessibilité de leurs voiries et espaces publics (PAVE).

Selon la législation, ce plan fixe les dispositions susceptibles de rendre accessibles l'ensemble des voies piétonnes et aires de stationnement automobile situées sur le territoire de la Commune.

Ce dossier a été abordé en Conseil Communautaire de la CCBVC le 27 janvier 2011.

Le conseil a décidé de proposer aux Communes membres un groupement de commande en vue de la réalisation de ce plan, pour lequel la Communauté de Communes serait le coordonnateur.

Ce groupement sera étendu à la Commune de Céré la Ronde et à la Communauté de Communes des deux Rives du Cher à la Loire.

Le Cabinet d'Etude qui sera recruté devra, compte tenu des éléments fournis, établir le plan de chaque commune partenaire du groupement.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition de groupement et si elle y est favorable, d'élire un titulaire et un suppléant au sein de la commission d'appel d'offres du Groupement.

*** Désignation du titulaire : M. BISSON et du suppléant : M. OMONT**

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

.../...

POINT XI RESSOURCES HUMAINES : CONSTITUTION DU COMPTE EPARGNE TEMPS

Le dispositif du compte épargne temps permet à son titulaire de cumuler des droits à congés par report de jours de congés ou de jours de RTT. Tout agent remplissant les conditions réglementaires c'est dire être titulaire ou stagiaire temps complet ou non complet,, peut solliciter l'ouverture d'un compte épargne temps dès lors qu'il en fait la demande, même en l'absence de délibération de la collectivité.

Ce dispositif a été créé en 2004 et a été modifié par le décret du 20 mai 2010 n°2010- 531, c'est pourquoi il est nécessaire de délibérer de nouveau

Un tableau récapitulatif des dispositions applicables au CET est remis à chaque élu. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir les entériner. Une délibération sera prise conformément au modèle proposé.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT XII MODIFICATION DES STATUTS DU S.I.E.I.L.

En application de l'article L 5211-20 du C.G.C.T. la Commune, en qualité d'adhérente au S.I.E.I.L. doit délibérer sur l'adoption des nouveaux statuts du S.I.E.I.L. et ceci dans un délai de 3 mois.

Cette modification statutaire a été mise en œuvre avec l'appui et le soutien des services préfectoraux.

La modification statutaire porte essentiellement sur la nouvelle compétence qui est l'éclairage public. Le conseil devra se prononcer sur ces modifications.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT XIII QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

. Rapport d'activités du SIVOM Bléré Val de Cher

Conformément à la réglementation, le SIVOM de Bléré Val de Cher a établi son bilan d'activités. Il a été transmis à chaque Commune adhérente pour en informer son Conseil Municipal et en informer le public. Le Conseil Municipal doit en prendre acte (consultable en mairie).

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

. Comité de Quartiers- Rapport de la réunion du 8 décembre 2010

Etaient présents : Mr Benoit (A), Mmes Pichonneau et Serrault (B), Mr Berland et Mme Delie (C), Mr Carpy et Mme Louault (D), Mr Pichonneau (E), Mme Fouassier (F), Mr Minier (G), Mme Papin et Mr Roor (quartier du Vaugerin)

Mrs Fortier, Chauvel, Bisson, Gauthier, Reuillon, Mmes Barou, Dufraisse, Omnès

Excusées : Mme L'Haridon (G) Mme Le Bris (adjointe)

Ordre du jour : Point sur la première année de fonctionnement des Comités de quartiers

Monsieur le Maire fait l'historique de la mise en place des Comités de quartiers et souligne l'importance de leur présence et de leur participation.

Il est ensuite dressé un bilan de cette première année de fonctionnement.

Suite aux observations des Comités de quartiers, les travaux suivants ont été réalisés :

- ramassage des feuilles à la Cholterie (voie départementale dont l'entretien incombe au STA)
- éclairage public à Fontenay et la Cholterie (13500€) + extension depuis la déviation jusqu'à la rue du Four à Chaux (2600€)
- éclairage public rue de la Pelouse à Grandlay (4500€)
- pose de bordures de trottoirs et réfection de caniveaux à Grandlay- travaux qui se poursuivront en 2011
- pose de panneaux de limitation de vitesse dans divers villages
- marquage de places de stationnement en quinconce, rue de la Taille St Julien
- plate-forme sur l'aire de jeux de l'Auverdière pour recevoir un panier de basket offert par le Lions Club Bléré Chenonceaux Val de Cher
- pose de potelets sur le parking devant la Gendarmerie afin de réserver le trottoir aux piétons
- busage d'un fossé rue de la Fontaine St Martin

Sont également prévus mais réalisés en 2011, 1^{er} semestre :

- aménagement de la rue de Malétrenne
- aménagement rue de la Verronnerie (côté sud)

Les comités de quartiers ont également un rôle d'animation, qu'ils ont mis en pratique avec succès lors de pique-niques, apéritifs et réunion des anciens élèves de l'école du Vau...
Monsieur le Maire confirme la mise à disposition des moyens logistiques (tables, bancs...) à condition de prévenir suffisamment à l'avance.

Autres points abordés :

- demande de fusion entre les quartiers C / D et A/F
- limites des secteurs en milieu de voies
- matérialisation, sécurisation des arrêts de bus des transports scolaires en zone rurale
- défibrillateur à installer à côté du stade et des courts de tennis
- nettoyage de la commune (détritrus sur les trottoirs, dans les massifs...)
- déjections canines
- économie d'énergie à réaliser sur l'éclairage public
- distribution des bulletins municipaux en même temps que la publicité ce qui implique qu'ils ne sont pas déposés dans les boîtes aux lettres refusant la publicité
- dénomination des quartiers (en remplacement des lettres A, B...)

Ces points seront repris lors d'une prochaine réunion avec les représentants des comités de quartiers.
Il a été également décidé lors de cette réunion l'envoi par mail des comptes rendus de conseil municipal aux représentants de quartiers.

***** Le Conseil Municipal prend note de ces observations.**

§ Information des délégués des syndicats intercommunaux et C.C.B.V.C.

***** Concernant les élections cantonales, M. OMONT demande si les bureaux sont constitués.**

*** Mme GOUGUET précise que la constitution des bureaux est terminée et que les listes seront diffusées en début de semaine prochaine.**

*** M. BEAUGE regrette qu'il n'y ait que deux créneaux horaires et pense que les candidats devraient fournir une liste de volontaires.**

.../...

POUR INFORMATION : TABLEAU DES MARCHES PUBLICS SIGNES EN 2010

L'article 133 du Code des marchés publics précise que les personnes publiques doivent publier chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente. Vous trouverez cette liste en annexe de la note de synthèse.

Objet	Date de signature	Lots / titulaires		Montant (en € HT)
Marchés de travaux compris entre 4 000 € HT et 20 000 € HT				
Marchés de travaux compris entre 20 000 € HT et 50 000 € HT				
Mise en conformité – sécurité incendie école primaire	01/07/2010	menuiseries	VILLEVAUDET 37530 CHARGE	10 231,00
	27/07/2010	électricité	FOUCAULT-LOUVAIN 37150 LA CROIX EN TRNE	23 854,60
Nouvelles menuiseries école maternelle	12/04/2010	menuiseries	POITEVIN Patrick 37270 ATHEE / CHER	40 100,00
	13/04/2010	peinture menuiseries	BATI DECO 37150 BLERE	3 390,38
Village des Ouches	27/05/2010	voirie	VERNAT TP 37240 LIGUEIL	43 639,75
Marchés de travaux compris entre 50 000 € HT et 90 000 € HT				
Parking Gabriel Fauré	27/05/2010	voirie	VERNAT TP 37240 LIGUEIL	65 199,84
Marchés de travaux compris entre 90 000 € HT et 125 000 € HT				
Marchés de travaux supérieurs à 125 000 € HT				
Rue de Gimont	18/01/2010	voirie	TPPL 37130 CINQ MARS LA PILE	233 430,75
		assainissement EP-EU tranchées techniques	TPPL 37130 CINQ MARS LA PILE	68 024,90
		éclairage public	ETDE 37390 CHANCEAUX/CHOISILLE	19 314,32
Rue de Loches	29/07/2010	voirie – éclairage – assainissement	VERNAT TP 37240 LIGUEIL	323 008,97
Rue du Four à Chaux	14/10/2010	voirie	VERNAT TP 37240 LIGUEIL	122 091,00
		éclairage public	LESENS VAL DE LOIRE 37000 TOURS	25 220,00
Avenue Delaunay	02/11/2010	voirie	EUROVIA 37303 JOUE LES TOURS	251 025,00
		éclairage public	SPIE 44818 ST HERBLAIN	87 753,36
		eau potable	HENOT 37320 ESVRES / INDRE	77 300,00

Marchés de fournitures et de services

Restauration scolaire	19/07/2010	confection des repas sur place	RESTAUVAL 37210 ROCHECORBON	
repas maternelle 3,11 € TTC - repas primaire 3,22 € TTC - repas adulte 3,66 € TTC				
Camping municipal	23/12/2010	gestion déléguée du service	SUD VILLAGES 46400 ST CERE LALESSES	
rémunération sur l'exploitation du service et versement à la commune d'une redevance annuelle de 26 000 €				

POUR INFORMATION : arrêtés et décisions du Maire pris dans le cadre de sa délégation de compétences accordée par le Conseil Municipal

Décision 7/2010 : signature d'un avenant au contrat de maintenance chauffage – DALKIA – pour souscrire un contrat de fourniture de gaz sur le marché dérégulé

Décision 8/2010 : cession d'un groupe électrogène pour 500 €

Arrêté n°1262 : suppression de la régie de recettes pour le camping municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 25

Séance du Conseil Municipal du mercredi 23 février 2011

M. FORTIER Georges – Maire
Absent
Pouvoir à Mme LE BRIS Joëlle

M. CHAUVEL Régis

Mme LE BRIS Joëlle

M. BISSON Marcel

Mme BAROU Françoise

M. GAUTHIER Robert
Absent
Pouvoir à M. BISSON

Mme DUFRAISSE Sylvie

M. REUILLON Jean-Jacques

M. MORELLI Jean-Claude

Mme OMNES Françoise

Mme BABY Claudine

M. RAFEL Jean-Serge

Mme THIBAUT Christine

Mme THOMASSIN Sylvie
Absente

Mlle MORISSET Carole
Absente
Pouvoir à M. CHAUVEL

Mme BERTHELOT Isabelle

Mme PALISSEAU Laetitia

M. VERDON Richard

M. CANTIN Christian

M. ROBINEAU Jean-Noël
Absent

M. DEJUST Jean-François

M. GIRARD Eric

M. PERRAULT Patrick

Mme LOISEAU Sandrine

M. BEAUGÉ Henri

Mme DALAUDIER Nicole

M. OMONT Jean-Claude